

Altesse royale, Excellences, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues, chères et chers ami/es,

Une période importante de ma vie s'achève. Pendant plus de 45 ans j'étais engagé dans différentes universités à différents niveaux. Je termine aujourd'hui le 2e mandat de la Chaire UNESCO en droits de l'homme et je suis heureux de savoir que la Chaire est en de bonnes mains.

La création de la Chaire en 2011 fut pour moi une sorte de testament pour notre Université. Je voulais que la dimension « droits de l'homme » soit ancrée pour de bon dans notre institution que j'ai aidée à mettre sur pied et dont j'ai eu la tâche difficile d'assurer l'intérim entre le décès de François Tavenas et la nomination de Rolf Tarrach. Cette université pour laquelle j'avais proposé la devise « Une université à visage humain » continue à me tenir à cœur. J'espère qu'au-delà des sciences appliquées on n'oubliera pas les sciences fondamentales sur lesquelles les sciences appliquées doivent se fonder ainsi que les sciences humaines et sociales sans lesquelles le monde reste incompréhensible et manque d'humanité et d'empathie.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu pendant ces deux mandats, les recteurs, doyens, collègues, mais aussi ma famille, ma femme, mes enfants, mes petits enfants dont une est parmi nous ce soir. Pendant mon deuxième mandat j'ai continué à donner des cours sur les droits de l'homme et à organiser des cycles de conférences interdisciplinaires. J'ai organisé aussi une conférence internationale sur le rôle des sciences humaines dans la compréhension des droits de l'homme sous le titre de « Human Rights – Describing a Process of Cultural Transformation ». J'ai fait des recherches sur les notions de dignité, de valeurs, dont les résultats ont été publiés dans différents articles. J'ai édité avec trois collègues un livre sur « The First Fundamental Rights Documents in Europe » à l'occasion du 800e anniversaire de la Grande Charte. J'ai continué à participer au Master Européen en Droits de l'Homme et Démocratisation, que nous organisons depuis vingt ans à Venise avec plus de 40 universités de l'Union européenne. J'ai été invité à donner des conférences au Luxembourg et à l'étranger, entre autres à Poznan, Liverpool, Bilbao, Flensburg, Athènes, Strasbourg, Barcelone, Bonn et Maastricht. J'ai ainsi aidé à propager les droits de l'homme au-delà de nos frontières. J'ai aussi coorganisé des conférences au Luxembourg, entre autres avec le Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies Zeid Ra'as Hussein et avec Nadia Mourad à l'occasion de la remise du Prix Sakharov.

Nadia Mourad a par la suite obtenu le prix Nobel de la Paix et a participé au Luxembourg à la conférence « Stand Speak Rise Up. To end sexual violence in fragile environments », conférence organisée par SAR la Grande Duchesse.

J'arrive à la deuxième partie de mon discours. Etant historien de formation je ne peux m'empêcher de dire quelques mots sur l'histoire des droits de l'homme. Je suis et reste convaincu que l'histoire a son rôle à jouer dans la promotion et la défense des droits de l'homme. Elle est le plus grand laboratoire d'idées, d'expériences et de pratiques dans le monde.

Nous distinguons entre une approche large des droits de l'homme où nous essayons de détecter des éléments de ces droits, des idées de liberté, d'égalité, de solidarité, d'inclusion, de justice, et une dimension plus étroite, en nous intéressant à la dimension « droits de l'homme » dans les différents documents légaux, et en parlant des droits seulement si le concept est utilisé. L'histoire nous sert à contextualiser les différentes déclarations pour mieux les comprendre. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 par exemple ne peut se comprendre sans les atrocités de la Seconde Guerre mondiale. L'histoire aide ensuite à prendre position sur un certain nombre de controverses. J'en mentionne quelques-unes.

La Grande Charte de 1215 en Angleterre est-elle vraiment un précurseur des droits de l'homme? Pas directement certes, car elle est à voir dans le contexte de la société féodale, mais on y trouve des éléments dans certains articles. La charte de Kourokan Fougá rédigée à la même période en Afrique, reconnue par l'UNESCO comme faisant partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité n'a-t-elle pas été plutôt respectivement écrite et réécrite au 20e siècle et si oui, ne devrait-elle pas être retirée de la liste ?

Pourquoi est-ce qu'on parle tellement des déclarations des droits de l'homme et du citoyen pendant la révolution française en 1789 et pas de la déclaration des droits de la femme et de de la citoyenne rédigée par Olympe de Gouges deux ans après?

Comment est-ce possible que la France et la Grande-Bretagne ont soutenu la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'ONU, mais ont continué à violer certains droits dans leurs colonies ?

Ensuite il faut réfléchir sur un certain nombre de concepts qui continuent à être utilisés mais ont changé de sens, comme par exemple la notion de famille. Et nous voyons aussi qu'à côté de la notion des droits de l'homme qui a dominé les relations internationales pendant des décennies, de nouveaux concepts apparaissent et deviennent importants, comme la notion d'égalité sociale.

Comment est-ce possible qu'on défende les droits de l'homme et qu'en même temps on n'ait rien à redire sur l'inégalité sociale qui persiste et même s'accroît?

Je passe à la troisième et dernière partie de mon discours. Vous vous demandez peut-être : Que va-t-il faire maintenant ? Rassurez-vous, je ne m'ennuie pas.

Je vous mentionne seulement quelques-unes de mes activités dans le domaine des droits de l'homme. J'ai été élu président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe, l'ECRI, pour un mandat de deux ans. Cette présidence m'a donné l'opportunité d'être à la tête du monitoring des discriminations dans la grande Europe, c'est-à-dire dans les 47 Etats du Conseil de l'Europe.

Dans le cadre de l'ECRI je m'occuperai ces mois prochains plus particulièrement de la lutte contre l'antisémitisme. Qui aurait cru qu'on doive encore en parler au 21e siècle ?

Je suis ensuite actif dans l'initiative « Reech eng Hand » qui travaille avec les réfugiés au Luxembourg. En tant que président de la commission Justice et Paix de l'Eglise catholique je participe entre autres à des campagnes ensemble avec d'autres acteurs de la société civile, par exemple dans le domaine des droits de l'homme dans les entreprises. C'est ainsi que nous militons pour que la Chambre des députés adopte une loi sur un devoir de vigilance des entreprises, c'est-à-dire de l'obligation faite aux entreprises, surtout aux entreprises multinationales, de prévenir les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance liés à leurs activités.

Nous sommes d'avis qu'une telle loi renforcera la candidature du Luxembourg pour le Conseil des droits de l'homme à Genève.

Je peux aussi vous révéler que le cardinal archevêque m'a nommé délégué épiscopal pour la promotion des droits de l'homme. Durant ces dernières décennies l'Eglise a certes essayé de faire des progrès, mais il reste un grand chantier à réaliser, surtout quand il s'agit des droits de l'homme dans cette Eglise, e.a. de l'égalité entre hommes et femmes.

Je continuerai à m'engager pour une résolution non-violente des conflits et pour l'interdiction de toutes les armes atomiques.

Au lieu de m'étendre plus longuement sur ces différentes activités, je me suis dit qu'il serait peut-être plus intéressant de partager avec vous quelques expériences de ces deux dernières semaines.

Lors de la table ronde « Black in Luxembourg » au sujet de la discrimination des personnes de couleur noire, j'ai plaidé pour un rôle renforcé d'une de nos institutions dans le domaine des droits de l'homme, à savoir le Centre d'égalité de traitement (CET). Le CET est loin de remplir les critères que l'ECRI a recommandés aux Etats pour un fonctionnement effectif des organismes de promotion de l'égalité. Je plaide aussi pour la création d'un Observatoire de toutes les discriminations.

Lors d'une réunion au Sénat français j'ai fait une intervention au sujet du discours de haine sur internet, sujet qui continuera malheureusement à nous préoccuper ensemble avec le développement de l'intelligence artificielle.

Enfin j'étais la semaine dernière en Jordanie dans le cadre de l'action humanitaire CARE Luxembourg dont je suis le vice-président et qui a comme priorité l'« empowerment » des femmes et des enfants. Nous avons visité un camp de réfugiés installé au milieu du désert où 40 mille personnes dont 25 mille enfants attendent une issue à leur sort.

Que retenir de ce voyage? D'un côté le dévouement des bénévoles, le rire des enfants, les dessins qu'ils ont réalisés pour nous, de l'autre les grillages autour des villages, des fils barbelés, la mélancholie dans certains visages, l'incertitude complète.

Ne faudrait-il pas se mettre dans la peau de ces réfugiés traumatisés qui se réveillent chaque matin sans avoir en vue des perspectives concrètes. Serions-nous prêts à le faire pour une journée seulement ?

Je termine avec deux messages. L'engagement pour la promotion et la défense des droits de l'homme est plus nécessaire que jamais dans ces temps troubles.

Et cet engagement doit se réaliser chaque jour, par chaque individu, à tous les niveaux. L'histoire des droits de l'homme n'est pas terminée, elle est un processus qui continue !

Et même si je transmets maintenant la chaire UNESCO à mon collègue et ami Robert Harmsen, mon enthousiasme pour les droits de l'homme, pour le respect de la dignité inhérente à nous toutes et tous continuera aussi longtemps que je serai sur terre.

Merci pour votre attention !